

PSE VITRY

Compte rendu des dernières "négociations"

Après la réunion d'information du 19/01/2021 sur le site de Vitry, les salariés présents ont accompagné les délégations syndicales en salle. **Geste fort qui montre le soutien des salariés et leur volonté d'être considérés par la Direction !**

La Direction a ouvert les dernières "négociations" en feignant de jouer la transparence « **À ce stade des négociations, nous allons vous informer de l'enveloppe globale que nous disposons [NDLR : que la Direction du Siège octroie...]. Nous allons donc jouer cartes sur table ! Ce sera le maximum que nous pouvons proposer, il n'y aura rien de plus !** »

" I AM ALL IN ! "

Ca ressemble à des pièces en plastique !



Ou alors des pièces en chocolat



Et donc ??? Charge aux Organisations Syndicales de répartir les miettes dans les nichoirs ??? Très bien... Écoutons donc déjà jusqu'où la Direction d'un Groupe fleuron du CAC 40 peut aller pour sauver l'emploi et accompagner au mieux les salariés (pourtant seuls créateurs de richesses) ? **Un Groupe qui a versé 1,5 MILLIARDS d'€ aux actionnaires en 2020** et qui se retrouve dans le top 10 des entreprises du CAC 40 qui ont versé le plus d'argent aux actionnaires, ça doit avoir les moyens, non ? Voir cet article dans la presse, toujours instructif :

Les 10 groupes du CAC 40 qui ont versé le plus d'argent à leurs actionnaires en 2020

<https://www.businessinsider.fr/les-10-groupes-du-cac-40-qui-ont-verse-le-plus-dargent-a-leurs-actionnaires-en-2020-186354>

Ainsi, l'enveloppe globale maximale que le Groupe Air Liquide est prêt à mettre sur la table pour accompagner les salariés dans le cadre de ce Plan de Suppression de l'Emploi est de... **#RoulementsDeTambour... 2,4 millions et pas un centime de plus ⇒ Soit 0,16 % de ce qui a été distribué aux actionnaires en 2020. Une mascarade...**

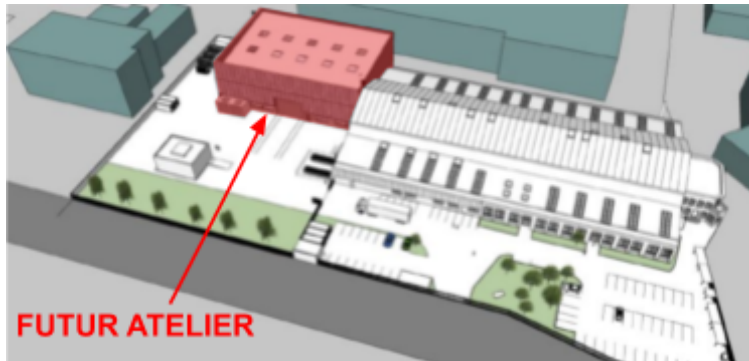
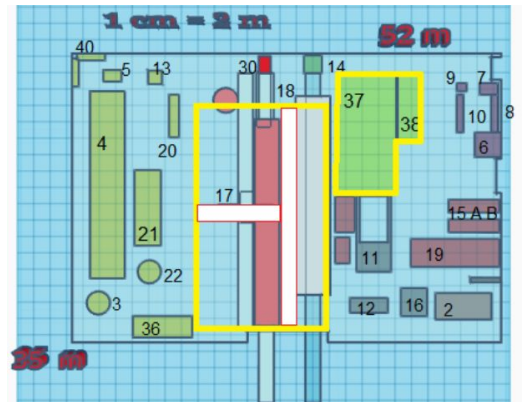
Mais les Organisations Syndicales n'ont pas les décideurs en face d'elles ! **Comment négocier dans ces conditions ???** C'est la Direction du Groupe Air Liquide qui décide ! La Direction locale, elle, l'a dit à plusieurs reprises « **Nous n'avons pas le mandat pour aller plus loin.** »

**Même si la Direction a ajouté un peu de beurre à ses premières propositions.
Il manque toujours les épinards...**

En effet, la **CGT** remet toujours en cause l'argument de « la nécessité » de ce PSE ! Les analyses économiques de l'expert mandaté par la CSE prouvent que « la mauvaise santé financière de Vitry » n'est que le résultat d'un artifice comptable ! Comment reprocher à un centre d'innovation d'être « déficitaire » ?! Si l'on acceptait ce postulat, cela pourrait également s'appliquer à d'autres sites, eux aussi « déficitaires », au hasard Champigny...

Projet industriel CTC 2022 : Le projet industriel présenté au CSE du Vendredi 22 Janvier n'est également pas de nature à rassurer quant à la pérennité du site de Vitry ! Ce projet consiste à faire entrer les 22.000 m² du PTC dans un futur atelier ajouté à HEM de 52m x 35m, soit 1.800 m² ! Un projet mal ficelé où on fait rentrer au chausse-pied les équipements du PTC dans un futur atelier trop petit, réduisant d'autant les possibilités industrielles futures et avec de sérieuses interrogations relevées par le CSE/CSSCT sur l'aspect sécurité !

Bref, un projet loin de « faire rêver » et source d'inquiétudes pour l'avenir !



Négociations sur les modalités de mises en œuvre du PSE : Avant même que le Projet Industriel CTC 2022 ne soit présenté au CSE, il a été demandé aux Organisations Syndicales de plancher sur les modalités préparées par la Direction pour « réussir » son Plan de Suppression de 35 postes... et de les négocier... à la marge ... Drôle de situation ! Tout aussi gênant, il n'y a eu aucun compte rendu de réunions de négo car cela a été refusé par la Direction au début des négociations. Nous n'avons donc aucune trace écrite des engagements pris oralement par la Direction. Compte tenu de la complexité du sujet, du nombre de modalités abordées, des allers et retours sur certains points, nous ne sommes pas à l'abri que les engagements oraux pris par la Direction ne soient pas (même involontairement, par oubli) intégrés dans le projet d'accord qui sera soumis à signature ! Enfin, le chantage à la signature... spécialité d'Air Liquide (on le voit chaque année avec les NAOs) : sans signature, la Direction appliquera unilatéralement ses premières propositions, qui se limitaient (à 2 – 3 miettes près) à ce que prévoit la loi. Une façon de mettre le couteau sous la gorge ?

DÉCLARATION DE LA CGT

“Pour la CGT, on est loin du compte.

Alors que le CSEC et le CSEE Vitry n'ont pas rendu d'avis sur ce projet de PSE, il est demandé de valider un accord sur les modalités d'application de ce PSE.

Nous nous interrogeons sur les réalités économiques de ce plan et nous nous inquiétons sur le devenir de l'établissement de Vitry, amputé du site du quai Jules Guesde. Mais la Direction met la pression pour obtenir une signature “majoritaire” des organisations syndicales.

Aujourd'hui, nous n'avons pas reçu le projet d'accord mis à la signature et, encore moins, la décision unilatérale qui sera proposée en cas de non signature. En clair nous ne savons pas qu'elles seraient les avantages, pour les salariés, en cas de la validation de ce projet par une majorité d'organisations syndicales.

Les quelques avancées arrachées à la Direction, sur un projet initialement très faible, ne fait qu'acter une baisse de moyen pour l'établissement de Vitry et l'absence de clarté sur le devenir des salariés “non impactés” (ceux qui continueront à travailler sur le site rue des fusillés), ce qui ne nous permet pas d'envisager une signature de cet accord.

Pour autant nous attendons de recevoir le texte finalisé des dernières rédactions de la Direction avant de donner un avis final.”